

PREPARATION REPULSIVE SENSORIELLE POUR PETITS ANIMAUX : CHIENS, CHATS, OISEAUX ...

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Préparation prête à l'emploi à base d'une dispersion en phase aqueuse de fonctions répulsives à base de sels métalliques et d'agents synergisants d'origine végétale.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

. ETAT PHYSIQUE	: Liquide légèrement visqueux pouvant présenter un dépôt
. MASSE VOLUMIQUE	: 1018 Grs / Litre +/- 20 Grs / Litre
. REACTION CHIMIQUE	: Légèrement acide non caustique
. pH	: 5,50 environ
. ODEUR	: Inodore
. COULEUR	: Jaunâtre
. INFLAMMABILITE	: Non inflammable, inerte



PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- **Préparation en phase aqueuse prête à l'emploi.**
- **Non classée comme préparation dangereuse ou irritante.**
- **Non caustique, non corrosif**, stable dans les conditions de stockage et d'application préconisées, **ne constitue pas un polluant pour l'environnement.**
- Après séchage, laisse sur les supports imprégnés, un film pulvérulent à effet répulsif sensoriel localisé, perceptible par les petits animaux (chiens, chats, oiseaux ...)
- **NE TACHE PAS LES SUPPORTS USUELS D'APPLICATIONS :**
 - ▶ Extérieurs des bacs de jardinières de fleurs
 - ▶ Murs
 - ▶ Bordures de trottoirs, entourages de massifs, de plantes
 - ▶ Panneaux des devantures de magasins
 - ▶ Bordures en ciment des allées
 - ▶ Périphéries des pieds de réverbères ou d'arbres et autres endroits situés à proximité des habitations
 - ▶ Immeubles
 - ▶ Commerces
 - ▶ Bâtiments administratifs
 - ▶ Rues piétonnes
 - ▶ Espaces verts
 - ▶ Aires de jeux des immeubles
 - ▶ Proximités des gares, aéroports, etc...
 - ▶ Greniers, éléments de charpentes, voûtes, combles
 - ▶ Garages, parkings
 - ▶ Sous-sols, caves, tunnels
- L'application localisée régulière du produit permet de dissuader, par effet de répulsion, les animaux de revenir séjourner et souiller systématiquement les mêmes endroits ou d'y répandre leurs déjections
- Egalement utilisé en intérieur ou dans les greniers par imprégnation sur des supports : Bois, charpentes, trous de murs, etc ... afin d'éloigner les animaux d'endroits précis où ils commettent de façons répétées des dégradations. (Déjections, détériorations par morsures ou par les griffes, etc...)

MODES ET DOSES D'EMPLOI

- . Dans le cas d'un stockage prolongé, agiter le flacon avant application
- . Appliquer l'imprégnation localisée par pulvérisation, en badigeonnage, épandage, au pinceau sur des supports préalablement nettoyés et secs, en couche nourrie ou sous forme de larges zones à la périphérie des surfaces à protéger (Bande d'environ 1 mètre de largeur), prévoir en moyenne 1 Litre de produit pour 8 à 10m² de surface selon nature du support
- . Renouveler l'application tous les 1 à 3 mois selon les conditions climatiques locales et en fonction de la densité de fréquentation des petits animaux

RECOMMANDATIONS

- . Ne pas laisser à la portée des enfants
- . Porter des gants au cours des manipulations
- . Ne pas mettre au contact avec des denrées alimentaires ou avec des surfaces au contact d'aliments
- . Stocker à l'abri du gel et à l'abri du gel, de la lumière et de la chaleur
- . Refermer l'emballage après chaque utilisation
- . Sur des supports intérieurs ou extérieurs particuliers, faire un essai à la touche sur une face cachée avant traitement
- . ***Ne pas appliquer dans les lieux de séjour ou d'habitation d'espèces protégées***

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

Extrait conditions de vente : Assurance qualité ISO 9001 :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.